

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23770**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Ingénierie de la Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris-Sud - Paris 11	Président de l'université de Paris XI, Recteur de l'académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours type : Ergonomie et facteurs humains

Le titulaire du Master IS parcours EFH est capable de mener des démarches d'interventions en entreprise, visant la transformation des situations de travail, de formation ou de la vie quotidienne dans une perspective d'amélioration des enjeux de performance, de sécurité et de santé. Ceci repose d'une part sur sa maîtrise des théories, techniques et méthode de l'ergonomie (démarche et conduite d'intervention en situation, construction sociale de l'intervention, analyse du travail, prise en compte de l'activité humaine dans les systèmes décisionnels) et, d'autre part, sur une culture scientifique générale diversifiée, afin d'être capable de prendre en compte de nombreux paramètres concernant l'activité des hommes et des femmes (physiologiques, biomécaniques, psychologiques, cognitifs, sociologiques, techniques, culturels, approche globale de l'Homme en situation, etc.). Des connaissances en droit du travail, en gestion d'entreprise et dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ont également été acquises au cours de son parcours de formation. L'exercice du métier d'ergonome, la veille scientifique, la formation continue ainsi que la participation à la communauté professionnelle des ergonomes sont des conditions au maintien et au développement de cette capacité professionnelle d'intervention ;

Le parcours EFH peut également permettre de s'orienter vers les métiers de la recherche et l'enseignement en vue de devenir Chercheur (CNRS, INRA, INRIA, CEA, IFSTAR etc.), Enseignant chercheur (Universités) ou Ingénieur Chercheur en R&D (PSA, Renault, EDF, Airbus, etc.).

Les compétences et capacités évaluées s'articulent sur la maîtrise des théories, concepts, techniques et méthodes en ergonomie et dans des disciplines connexes qui sont nécessaire à la construction de démarches d'intervention adaptées au contexte d'intervention.

Le titulaire du parcours EFH est capable de :

- Maîtriser les théories et concepts en ergonomie ;
 - Connaître l'histoire et la géographie nationale et internationale de l'ergonomie ;
 - Maîtriser différentes méthodes et démarches d'intervention (experte, centrée utilisateur, participative, maïeutique, etc.) ;
 - Maîtriser une variété de techniques et méthodes d'entretien, d'observation, de questionnaire, d'enquête ;
 - Construire et rendre compte de processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche professionnelle tout en laissant sa place à la construction d'une intervention sur mesure, spécifique au client et au contexte de l'intervention en situation réelle de travail ;
 - Mobiliser les connaissances sur le fonctionnement de l'Homme au travail, en formation et dans la vie quotidienne (ergonomie, physiologie, biomécanique, psychologie, économie, droit du travail, physique, neurobiologie humaine, ingénierie, etc.).
 - Mobiliser des connaissances sur les organisations socio-techniques, leur histoire et leurs évolutions pour comprendre et expliquer les situations de travail et/ou d'usage des technologies ;
 - Construire et gérer son positionnement professionnel vis-à-vis d'une diversité d'acteurs sociaux ;
 - Convaincre, de tenir une position et de transformer les représentations sur le travail ;
 - Négocier les conditions sociales, techniques, temporelles et financières d'une intervention ;
 - Participer, innover et faire preuve de créativité dans toutes les phases des processus de conception ;
 - Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais négociés ;
 - Respecter la confidentialité des données recueillies et le cadre déontologique de la pratique
- (<http://www.artee.com/charte-deontologie.php>) ;
- Participer au travail collectif d'élaboration des règles de métier dans les réunions professionnelles ;
 - Communiquer dans des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes) ;
 - Maîtriser l'anglais, a minima ;
 - Maîtriser des outils logiciels adaptés à la pratique du métier d'ergonome (suite office, Actogram Chronos, Axure, Morae, Captive, etc.).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Production manufacturière industrielle.
- Conseil en ergonomie, expertises facteurs humains et organisationnels.

- Recherche et développement en conception de produit et de service.
- Fiabilité industrielle et contrôle de processus industriels, notamment à risques.
- Prévention des risques professionnels.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Ergonome Interne (automobile, aéronautique, biens manufacturés, télécommunication, nouvelles technologies, IHM, etc.), d'Ergonome consultant (gérant, associé, salarié, etc.)
- Ergonome institutionnel (collectivités territoriales, ministère, aéroports, DGA, etc.)
- Ingénieur en Prévention des Risques Professionnels (service de santé au travail, HSE, etc.)
- Ergonome en service de santé inter entreprise
- Chercheur (secteur public ou privé)
- Ingénieur-chercheur (secteur public ou privé)

Et à tout emploi concernant notamment (cette liste n'est pas exhaustive) :

- la (re)conception de situations de travail et/ou de postes de travail,
- la santé au travail
- la prévention des risques professionnels (TMS, RPS)
- l'aménagement de locaux et d'espaces,
- les ambiances de travail (thermique, sonore, lumineuse),
- l'organisation du travail,
- la conception et l'évaluation de formation(s) professionnelle(s) (initiale ou continue),
- les situations de handicaps,
- le maintien dans l'emploi
- la conception d'outils,
- les applications informatiques,
- la conception de produits
- les interactions homme-machine (IHM)
- la performance organisationnelle- l'amélioration de la qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

M1805 : Études et développement informatique

M1703 : Management et gestion de produit

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est proposée à toute personne titulaire d'une licence, ou ayant obtenu une autorisation d'inscription en Master par une procédure permettant d'obtenir des équivalences (VAE, VAP). Le parcours Ergonomie et Facteurs humains s'organise sur deux années, master 1 et master 2 qui donne droit à 120 ECTS.

Il se compose de quatre semestres constitués chacun de 30 ECTS.

• Le Master 1 est organisé en formation initiale (possibilité de formation continue). Il comporte douze Unités d'Enseignements (UEs) centrées sur des connaissances en sciences fondamentales utiles aux métiers d'ergonome ainsi que les bases théoriques et méthodologiques de l'ergonomie. L'ensemble est complété par une UE d'initiation à l'intervention en ergonomie encadrée par des ergonomes et par une UE d'anglais.

Bases fondamentales (25 ECTS): Physiologie musculaire et biomécanique (5 ECTS), Santé physique et mentale au travail (5 ECTS), Cognition humaine : anatomie, neurobiologie, psychologie (5 ECTS), Audition et environnement sonore de travail (5 ECTS), Neurosciences de la vision (2.5ECTS), Environnement de travail : éclairagisme et colorimétrie (2.5 ECTS).

Bases théoriques et méthodologiques en ergonomie (25 ECTS) : Ergonomie générale, concepts et méthodes pour l'analyse de l'activité (5 ECTS), Ergonomie cognitive (5 ECTS), Ergonométrie, techniques de recueil et d'analyse des données (5ECTS), Méthodes d'études et d'intervention en ergonomie 1 (5 ECTS), Ergonomie et conception 1 : théories et méthodes (5 ECTS).

Anglais (5 ECTS)

Intervention en ergonomie : initiation encadrée (5 mois d'intervention en alternance, 1UE encadrement, 5 ECTS).

• Le Master 2 est organisé en formation par apprentissage sur un an avec une alternance de modules académiques (9 UEs, 39 ECTS) et de pratique professionnelle en entreprise (21 ECTS). Les interventions en entreprise sont encadrées par 3 UEs d'accompagnement théorique et méthodologique.

Enseignements académiques (30 ECTS) : Population au travail : vieillissement, handicap et pénibilité (5 ECTS), Pathologies d'hyper-sollicitations (5 ECTS), Gestion des risques : théorie et méthodes d'analyse (5 ECTS), Ergonomie et conception 2 : théories et méthodes (5 ECTS), Méthodes d'analyse et de traitement de données expérimentales (5 ECTS), Economie et connaissances de l'entreprise Economie (5 ECTS).

Accompagnement théorique et méthodologique des interventions (9 ECTS) : Méthodologie de l'intervention ergonomique (3 ECTS),

Méthodes d'études et de l'intervention en ergonomie 2 (3ECTS),
 Intervention en ergonomie 2 : pratique en débat (3 ECTS).
 Activité en entreprise (21 ECTS).

Evaluation des acquis de formation :

La mention de master est obtenue lorsque tous les crédits relatifs aux 22 Unités d'Enseignement du parcours ont été capitalisés soit 120 ECTS.

Pour chaque semestre, la note moyenne est obtenue en calculant la moyenne pondérée des différentes unités d'enseignement en tenant compte des coefficients. La moyenne doit être d'au moins 10/20 pour obtenir son semestre (Les UE sont compensables au sein d'un même semestre uniquement ; les semestres ne sont pas compensables entre eux).

Lorsque les deux semestres sont acquis, la note de l'année est calculée en faisant la moyenne des notes des deux semestres.

Note éliminatoire pour les UE : 7/20. Si une note est inférieure à 7/20, toutes les UE dont la note est inférieure à 10 doivent être repassées (pas de compensation possible). Note éliminatoire pour l'activité en entreprise : 10/20.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et d'au moins 1 professionnel enseignant dans le master
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et d'au moins 1 professionnel enseignant dans le master
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et d'au moins 1 professionnel enseignant dans le master
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et d'au moins 1 professionnel enseignant dans le master
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et d'au moins 2 professionnels enseignant dans le master

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université Paris-XI en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011-2012 : 23 diplômés (Homme 8 / Femme 15) - taux de réussite de 100%

2012-2013 : 18 diplômés (Homme 6 / Femme 12) - taux de réussite de 100%

2013-2014 : 18 diplômés (Homme 5 / Femme 14) - taux de réussite de 94,45%

Autres sources d'information :

www.u-psud.fr

<http://www.u-psud.fr/fr/formations/diplomes/masters/ingenierie-de-la-sante/ergonomie-et-facteurs-humains.html>

<http://www.masterergonomie.u-psud.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sud - Paris 11 : Île-de-France - Essonne (91) []

Université Paris-Sud – Rue George Clémenceau, 91405 ORSAY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences – Bât 452, rue Hector Berlioz, 91405 ORSAY Cedex

Historique de la certification :

La formation d'ergonomie de l'Université Paris Sud a débuté il y a 40 ans par la création d'une Maîtrise des Sciences et Technique (MST). Cette formation, très reconnue aujourd'hui, propose une professionnalisation progressive durant les années de Master 1 et de Master 2 dispensées en grande partie sous forme d'alternance.

Certification précédente : BIOLOGIE et SANTÉ, spécialité ERGONOMIE, INGÉNIERIE DE LA SANTÉ ET DES FACTEURS HUMAINS